

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 15 au dimanche 21 juillet 2024

---



**POLICE**  
RIVIERA

**458 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**115 prises en charge**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**74 jours de service**  
Interventions en faveur de la collectivité

---



**SDIS**  
RIVIERA

**20 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **Blonay - Saint-Légier**



#### **17.07.2024 – 2140 : accident de la circulation avec blessé**

Un motocycliste circule sur le chemin du Pré-au-Blanc. Soudain, il perd la maîtrise de son engin en tentant d'éviter un chat qui traverse la route et le heurte. Il glisse sur une vingtaine de mètres avant de s'immobiliser. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier puis acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



### **La Tour-de-Peilz**



#### **16.07.2024 – 2220 : chien errant sur la voie publique**

Une tierce personne nous signale un chien qui erre seul sur la voie publique. Le canidé s'est échappé de son enclos. Il ne s'agit pas de sa première fugue. Sa propriétaire est dénoncée aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



### **Montreux**



#### **Clarens, 17.07.2024 – 1525 : dommages à la propriété**

Une tierce personne nous signale des individus qui se sont introduits dans un bâtiment abandonné à la rue du Lac et qui créent des dommages à l'intérieur. Sur place, les policiers interpellent trois adolescents munis de marteaux. Ils sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits. Le propriétaire des lieux est contacté. Il déposera une plainte pénale.

#### **Clarens, 18.07.2024 – 0650 : nuisances**

Deux hommes ivres écoutent de la musique à un volume excessif devant un commerce de la rue du Lac, perturbant la quiétude du voisinage. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

#### **18.07.2024 – 2150 : demande d'assistance**

Nos services sont requis pour une personne âgée, accompagnée de son fils et de son épouse, qui a chuté sur le sentier du Télégraphe. Tous trois sont reconduits à leur hôtel.

#### **Territet, 19.07.2024 – 2000 : occupation accessoire au volant et diverses infractions**

Une patrouille aperçoit un scootériste qui conduit à vive allure, tout en consultant son téléphone portable, à l'avenue de Chillon. Il est suivi par une patrouille de police avec les moyens prioritaires enclenchés. Durant la poursuite, il est constaté qu'il commet plusieurs infractions au code de la route : vitesse inadaptée et franchissement de la ligne de sécurité pour dépasser une voiture. Il est finalement intercepté. Lors des contrôles, il s'avère qu'il est élève-conducteur et qu'il n'a pas équipé son engin de la plaque « L ». Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

### 20.07.2024 – 0625 : accident de la circulation avec ivresse et fuite

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la rue de la Gare, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture. Cette dernière percute des palissades antibruit, part en ambardée sur une vingtaine de mètres avant de finir sa course sur le flanc, airbags déployés. Le conducteur prend ensuite la fuite à pied en direction de la gare. Là, des témoins le retiennent jusqu'à l'arrivée de deux patrouilles de police. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes. Au terme de la procédure, il est conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour une blessure à la main. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

### **\*Montreux Jazz Festival\***



### 20.07.2024 – 0000 : injures et violences contre un fonctionnaire

Des policiers en patrouille pédestre sur les quais sont hélés par les festivaliers pour une jeune femme agressive. Au vu de son comportement insultant et peu coopératif, elle est maîtrisée et acheminée au poste de police, puis placée en cellule pour éviter toute récidive. Durant toute l'intervention, elle ne cesse de proférer des insultes, des menaces et donne un coup de tête au visage d'une policière. Plus tard dans la matinée, elle est remise à la Police cantonale pour la suite de la procédure.



### 20.07.2024 – 0530 : taxi

Un chauffeur de taxi est interpellé et dénoncé à l'autorité compétente alors qu'il circule dans l'enceinte du Montreux Jazz Festival sans autorisation.

### 21.07.2024 – 0155 : bagarre

Des policiers en patrouille sont hélés par le service de sécurité suite à une bagarre entre deux hommes avinés. Peu coopératifs, ils sont acheminés au poste de police mobile pour la suite de la procédure et dénoncés à l'autorité compétente.

### 21.07.2024 – 0650 : accident de la circulation avec fuite et ivresse

Notre intervention est sollicitée à la Grand-Rue pour un accident de la circulation impliquant un automobiliste qui a embouti 5 barrières avant de prendre la fuite. Sur place, le véhicule endommagé est retrouvé. A proximité se trouve un taxi avec à bord 4 occupants. L'un d'eux est le détenteur de la voiture accidentée. Il se trouve en état d'ivresse. Tous sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncés à l'autorité compétente. Un constat d'accident est dressé par Police Riviera.



Des miliciens de la Protection civile ont été engagés à l'occasion du Montreux Jazz Festival pour assurer la gestion des flux de circulation sur les axes prioritaires et favoriser l'accès aux partenaires sécuritaires ainsi que pour garantir le suivi de situation au Centre d'Engagement et de Coordination (CECo). Du 15 au 21 juillet 2024, 74 jours de service ont été réalisés.



Veytaux



### Contrôle de stationnement

Le mardi 16 juillet 2024, à la hauteur du Château de Chillon, a eu lieu un contrôle de circulation.

Il a été mené dans le cadre de l'opération « *DRIVE ONLY* » - *LUTTE CONTRE L'INATTENTION ET LES COMPORTEMENTS ROUTIERS INADAPTES*.



14 policiers de la Division de Police de proximité et 2 policiers de la Division Police-secours ont œuvré entre 16h et 18h.

- 140 véhicules ont été contrôlés,
- 11 amendes d'ordre et 4 rapports de dénonciation ont été dressés,
- 127 infractions à la Loi sur la circulation routière (vitesse) ont été constatées.



[Lien sur le communiqué de presse Bilan intermédiaire des opérations menées pour lutter contre l'inattention au volant | État de Vaud \(vd.ch\)](#)



### 17.07.2024 – 2000 : accident de parapente

Un parapentiste est victime d'un accident alors qu'il prend son envol depuis Sonchaux. Blessé, il est pris en charge par la REGA qui l'hélicoptère à l'Hôpital Riviera-Chablais. La Police cantonale intervient également. Un rapport est dressé.



### 20.07.2024 – 2055 : accident de la circulation avec blessé

Police Riviera et la Police cantonale interviennent suite à un accident impliquant un automobiliste et un motocycliste à l'avenue de Chillon. Intervention du SMUR et d'un équipage d'Ambulance Riviera auprès du motard, grièvement blessé, lequel est ensuite hélicoptère par la REGA au CHUV. L'automobiliste impliqué, en état de choc, est pris en charge par un équipage ambulancier valaisan en direction de l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
15.07.24	La Tour-de-Peilz, Route de Blonay	50 km/h	51
16.07.24	Veytaux, Avenue de Chillon	50 km/h	126
17.07.24	Vevey, Boulevard d'Arcangier	50 km/h	11
18.07.24	Territet, Route de Glion	50 km/h	36
19.07.24	Le Mont-Pèlerin, Route de Baumaroché	30 km/h	27